

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre



**Non au Pacte de l'ONU
sur les migrations!**

Pages 4 - 5

«L'autodétermination pour lutter contre le pacte de l'ONU»

Le Conseil fédéral veut signer le pacte migratoire de l'ONU en décembre. Les membres de l'ONU s'engagent à promouvoir la migration et l'immigration dans le système social. Grâce à l'UDC, l'opposition au pacte ne cesse de croître : entre-temps, trois commissions parlementaires ont demandé au Conseil fédéral de ne pas signer le document.

N°10

www.udc.ch



Page 3

OUI à la surveillance des assurés



Que pourra faire le détective des assurances et que ne pourra-t-il pas faire?

Page 9

Directive européenne sur les armes



Loi sur les armes : à vos stylos !

Page 15

Echange de renseignements



Stop à cette absurdité!



À la démocratie directe.

À l'auto-détermination.

www.initiative-autodetermination.ch

CCP 31.04521

**Jusqu'au
25 novembre
Votez OUI**



L'UDC dans les médias



Oui à l'autodétermination, un signal contre le pacte sur les migrations

Avez-vous déjà signé un contrat où figure plusieurs fois l'expression «je m'engage à» alors que vous ne voulez pas du tout vous engager à quoi que ce soit? Ce serait étonnant. Je ne le ferais personnellement jamais. Notre Conseil fédéral a toutefois justement l'intention de signer un tel contrat dans un cadre festif, à savoir le pacte de l'ONU sur les migrations, au mois de décembre, à Marrakech. Ce pacte obligera la Suisse à mettre en œuvre 23 mesures, lesquelles entraîneront de facto une libre circulation des personnes à l'échelle mondiale et à un monde sans frontières ainsi qu'à un mélange total des cultures. La migration sera ainsi montée en épingle et considérée comme un droit humain.

L'UDC s'est déjà prononcée avec fermeté, lors d'une conférence de presse organisée en septembre, contre la signature de ce pacte et a fait remarquer que le Conseil fédéral ne pouvait pas le faire sur la base de la Constitution fédérale. Le Conseil fédéral entend toutefois s'en tirer par une pirouette en prétendant que ce pacte n'est pas contraignant ou obligatoire. Je pose donc la question suivante: pourquoi donc le signer?

C'est grâce à la campagne en cours sur l'initiative concernant l'autodétermination que nous avons réussi à faire en sorte que le pacte sur les migrations soit mis à l'ordre du jour de la session d'hiver. L'UDC entend exiger à cette occasion une décision qui puisse faire l'objet d'un référendum, afin que le peuple puisse décider si la Suisse veut signer ou non ce document.

Les représentants du PLR et du PDC, qui se sont également mis entre-temps à critiquer ce pacte, peuvent montrer lors de la prochaine session si leur indignation est sincère ou s'il s'est agit uniquement d'une tactique en vue des votations. J'ai pour ma part de la peine à le croire.

Je demande donc à toutes et à tous d'inciter jusqu'à dimanche tous les proches et les connaissances à se rendre aux urnes et à glisser un oui à l'autodétermination et à la démocratie directe, qui sera également un message sans équivoque contre le pacte sur les migrations.

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Que pourra faire le détective des assurances et que ne pourra-t-il pas faire?

Le 25 novembre, nous voterons également sur une modification de la loi fédérale sur les assurances. Il s'agit dans ce cas de se donner les moyens de surveillance afin d'empêcher les cas d'abus de prestations sociales. Si l'on regarde les faits concrets, on s'aperçoit que les arguments des adversaires relèvent de la pure et simple imagination.

Le Conseil fédéral et le Parlement proposent à la population une modification de la loi sur les assurances, modification qui devrait permettre d'empêcher, dans certains cas douteux, les abus de prestations sociales via des surveillances strictement réglementées. La nouvelle loi sur les assurances crée pour ce faire la base légale nécessaire, qui faisait défaut jusqu'ici. Les faits montrent que les arguments des adversaires tombent à plat et qu'ils relèvent davantage d'une imagination débordante et d'un alarmisme patent que d'une lecture rationnelle de la loi présentée au peuple.

Une réglementation stricte

Les adversaires affirment qu'il n'y aura aucun contrôle. Ce n'est pas vrai. Les dispositions légales sont strictes. Vous pouvez vous en convaincre vous-mêmes en lisant la brochure de votation, qui le stipule noir sur blanc. Le texte exige «un élément concret» pour déclencher une surveillance. Et cette surveillance doit être proportionnée. L'ordre de cette dernière ne peut être donné que par une «personne qui occupe une fonction dirigeante», pas par n'importe qui donc, mais par quelqu'un qui a une responsabilité. La «confidentialité» est clairement réglementée, de même que l'accès aux informations, leur conservation et leur destruction. Il y a des délais et le tout peut être attaqué en justice.

La sphère privée sera préservée

Les adversaires font inutilement peur à la population lorsqu'ils disent



Les directives pour l'utilisation de détectives sont strictes - en tant que citoyen, vous pouvez lire à ce sujet dans le livret de vote.

que la surveillance se fera jusque dans les chambres à coucher ou au moyen de drones. Les faits sont les suivants, et vous pouvez également le lire dans la brochure explicative fournie avec les documents de vote: «L'intérieur d'un appartement ou d'une maison ne peut pas être surveillé.» La surveillance ne pourra donc s'exercer que dans des endroits généralement accessibles. Pour ce qui est de l'enregistrement d'images et de son, aucun matériel technique supplémentaire tels que drones ou micros directionnels n'est autorisé. La procédure peut être contestée devant les tribunaux.

Stopper les abus

Il s'agit en fin de compte d'empêcher quiconque de toucher des prestations sociales de manière illicite. Cela ne concerne que quelques cas suspects. Mais il n'en est pas moins important d'empêcher la fraude sociale. Afin de protéger nos assurances sociales ainsi que la confiance en nos institutions.

Verena Herzog
Conseillère nationale
Frauenfeld (TG)



4 Pacte de l'ONU sur les migrations



Le pacte migratoire se concentre sur les intérêts des migrants - il n'est pas question d'obligations.

« Le pacte sur les migrations contredit la Constitution suisse »

Hans-Ueli Vogt explique en prenant l'exemple du pacte de l'ONU sur les migrations pourquoi l'initiative pour l'autodétermination est si importante.

Pourquoi l'UDC s'oppose-t-elle au pacte de l'ONU sur les migrations?

Le pacte entend faciliter la migration. Il pose unilatéralement la migration comme étant une source de bien-être, alors qu'elle est une source de conflits dans de très nombreux pays. Le pacte met unilatéralement l'accent sur les intérêts des migrants, alors qu'il n'y est nullement question de leurs devoirs. Les Etats d'accueil doivent veiller à ce que les migrants puissent vivre convenablement dans le pays de leur choix et que la population ne s'exprime plus négativement sur les migrations. Le pacte repose sur l'idéologie selon laquelle il existe un droit pour tout un chacun de s'établir là où il veut dans le monde. Ce pacte contredit dès lors notre Constitution.

Vous parlez de l'initiative contre l'immigration de masse que le peuple suisse a acceptée en 2014?

Oui. L'article 121a de notre Constitution stipule que la Suisse gère l'immigration en toute autonomie et que nulle instance ne peut lui enlever cette prérogative. Or, le pacte sur les migrations signifie exactement le con-

traire: ce serait l'ONU qui la gèrerait. Le pacte veut faciliter les migrations, l'article 121a veut la limiter. Même pour la priorité donnée aux indigènes, le pacte sur les migrations contredit la Constitution suisse, car il prévoit que les migrants soient mis sur le même pied d'égalité que la population autochtone.

Le pacte contredit la Constitution, le Conseil fédéral peut-il le signer?

Non ! C'est la raison pour laquelle l'initiative pour l'autodétermination est si importante, initiative sur laquelle la population votera le 25 novembre. Elle demande que la Constitution fédérale prévale sur le droit international non contraignant. Le Conseil fédéral, l'administration et le Parlement doivent, dans tout ce qu'ils font, s'en tenir à la Constitution. Or, et pour l'accord cadre avec l'UE et pour le pacte de l'ONU sur les migrations, nous voyons un Conseil fédéral qui entend ne plus considérer la Constitution que comme une recommandation non contraignante. Il est temps que nous lui rappelions avec l'initiative sur l'autodétermination qu'il doit s'en tenir aux instructions que les citoyens lui ont données.

Ne suffirait-il pas que le pacte soit présenté au Parlement et soumis au référendum?

Seulement s'il est soumis au référendum obligatoire! Le pacte modifie en effet matériellement la Constitution. C'est pourquoi le référendum obligatoire est indispensable.

Selon notre ministre des affaires étrangères, Ignazio Cassis, le pacte sur les migrations n'est pas contraignant juridiquement – où est donc le problème? Il ne faut surtout pas se laisser tromper par le caractère formellement non contraignant sur le plan juridique, autrement dit par le caractère de soft law que revêt ce pacte. Le pacte sur les migrations contient en effet tout un alinéa sur sa mise en œuvre. Il y est stipulé que les Etats sont tenus de respecter les dispositions et les objectifs du pacte. Un forum créé à cette fin vérifiera régulièrement les progrès accomplis par les Etats au niveau de l'application du pacte. Les Etats doivent rédiger eux-mêmes les rapports y relatifs. En outre, le Secrétaire général de l'ONU doit présenter tous les deux ans à l'Assemblée générale de cette même ONU un rapport sur l'état de

la mise en œuvre du pacte. Voilà comment fonctionne l'application de la soft law – il n'est pas nécessaire qu'elle soit formellement contraignante sur le plan juridique.

Ignazio Cassis a dit dans une interview que la Suisse signerait le pacte avec certaines réserves le cas échéant – cela est-il concevable?

Non plus ! Ce serait possible pour une convention où seuls quelques points pourraient être considérés comme problématiques. Mais le pacte en question est déjà problématique et anticonstitutionnel en lui-même, tant sur le plan de l'approche que de l'objectif.

Quelles seraient les conséquences pour la Suisse si celle-ci ne signait par le pacte?

Ce serait positif sur le plan de la poli-



Le Pacte des Nations Unies vise à faciliter les migrations.

tique intérieure, car le Conseil fédéral appliquerait ipso facto la volonté du peuple en matière de migration. Il témoignerait ainsi de son respect pour notre Constitution. Sur le plan international, on serait certainement étonné de voir que la Suisse ne participe pas, mais nous devrions faire avec. Ceux qui parlent d'atteinte à l'image de notre pays ne pensent qu'à la manière dont une telle décision sera considérée par les politici-

ens et les médias étrangers. Or ce qui est primordial, c'est de prendre les décisions en fonction de ce qui est bon pour le peuple suisse.

*Hans-Ueli Vogt
Conseiller national
Zurich (ZH)*



Le nouveau Kia Sportage: parfaitement mis en scène

Plus pour votre argent
www.kia.ch

SPORTAGE



The Power to Surprise

Il possède de nombreux atouts, dont son design extérieur de SUV athlétique, son cockpit ergonomique et son équipement de qualité. Également disponible avec hybridation légère, le nouveau Kia Sportage affiche une consommation et des émissions particulièrement basses.

New Kia Sportage 4x4 dès CHF 33 950.-

Modèle illustré: New Kia Sportage Style 1.6 T-GDi 4x4 aut. avec boîte automatique à 7 rapports DCT (boîte à double embrayage) 177 ch (options incl.: GT-Line-Pack CHF 5 000.-, toit vitré panoramique CHF 1 750.- et peinture métallisée CHF 750.-) CHF 7 500.- CHF 47 450.-, 7,6 l/100 km, 175 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique G, ECE de CO₂ 40 g/km, classe d'émissions Euro 6d Temp. New Kia Sportage Trend 1.6 T-GDi 4x4 man. 177 ch CHF 33 950.-, 7,9 l/100 km, 180 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique G, ECE de CO₂ 42 g/km, classe d'émissions Euro 6d Temp. New Kia Sportage Classic 1.6 GDi 2WD man. 132 ch CHF 27 950.-, 7,2 l/100 km, 165 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique G, ECE de CO₂ 38 g/km, classe d'émissions Euro 6d Temp. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 133 g/km de CO₂ (prix de vente conseillé, TVA incluse). ECE de CO₂ = émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité. La conduite, les conditions de route, de trafic et environnementales ainsi que l'état du véhicule peuvent influencer sur la consommation et les émissions de CO₂. Les valeurs indiquées ont été mesurées au banc d'essai selon le protocole WLTP et converties en équivalent NEDC.



Kia Motors SA, 5745 Safenwil, 062 788 88 99





Appel à toutes les Suissesses et tous les Suisses

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Chef d'une entreprise d'exportation durant de nombreuses années et ancien conseiller fédéral, je m'adresse à vous pour vous faire part de mon inquiétude pour l'avenir de notre pays. Depuis plusieurs années les autorités fédérales n'appliquent plus la Constitution sous le prétexte que le droit international serait prioritaire par rapport au droit national. **Aucun autre pays au monde n'applique un tel régime.** Cette politique sonne la fin de la démocratie directe et enlève tout pouvoir au peuple et au Parlement en tant que législateurs.

La démocratie directe nous a pourtant apporté la paix, la liberté et la sécurité.

Il s'agit donc de rétablir l'ordre qui prévalait jusqu'en 2012 dans notre pays. C'est uniquement grâce la démocratie directe

- que la Suisse reste en dehors de l'UE;
- que le franc suisse demeure une monnaie indépendante;
- que les impôts, taxes et redevances restent modérés;
- que l'endettement de l'Etat est sous contrôle;
- que l'immigration en Suisse n'est pas accordée à tout le monde;
- que les salaires ne sont pas sous pression;
- que les étrangers ne bénéficient pas automatiquement du droit de vote;
- que les emplois, la liberté, la sécurité sociale, la qualité de la vie et la compétitivité de notre pays sont garantis.

La démocratie directe est la meilleure protection contre la corruption. Si des élus politiques individuels peuvent être soudoyés, il est impossible de corrompre tous les citoyens d'un pays.

Ne laissez pas un pouvoir arbitraire et imprévisible s'installer en Suisse.

Il vaut la peine de protéger la démocratie directe qui a fait mille fois preuve de son efficacité.

Votez **OUI**
à l'autodétermination
le 25 novembre prochain!



Christoph Blocher
Christoph Blocher,
anc. conseiller fédéral

Comité interpartis pour l'autodétermination de la Suisse, Case postale, 8001 Zürich



Petit polyvalent pour grandes exigences



CHF 14'950.-

C35 Fourgon
* Prix hors 7,7% TVA, PVC
WWW.DFSK.SWISS



dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN



MARKUS REZZONICO
SVP-Delegierter Kanton Solothurn
AUNS-Mitglied

Mobile: 079 332 61 61
markus.rezzonico@dietschi.ch

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG

Zieggelfeldstrasse 60 4601 Olten T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch

**VOTRE ANNONCE DANS
LES JOURNAUX DE L'UDC**

Plus d'informations par e-mail
à franc-parler@udc.ch.

Sauvez les droits de l'Homme

Aujourd'hui, les droits de l'Homme figurent parmi les concepts les moins compris dans la sphère politique. Ils sont désormais une arme utilisée par les partis de gauche contre les libéraux afin d'accroître le pouvoir de l'État et des institutions internationales, de réduire la liberté des citoyens et d'affaiblir la démocratie. Or, c'est précisément l'inverse que visaient les droits de l'Homme au XVIII^e siècle: limiter le pouvoir de l'État, accorder des libertés considérables aux citoyens et renforcer la démocratie.

Avec la définition des droits de l'Homme, la notion d'être humain s'est imposée. En général, les sociétés traditionnelles soumettent l'individu à la communauté. Ce n'est que dans la conception chrétienne et, plus tard, libérale que l'être humain est considéré comme un individu doué de raison et appelé à être libre. Deuxièmement, les droits de l'Homme ont érigé le peuple en tant que souverain, c'est-à-dire en tant qu'autorité suprême de l'État, et ont ainsi désigné la démocratie comme étant la norme parmi toutes les formes d'État. Troisièmement, les droits de l'Homme ont permis de restreindre le pouvoir de l'État de sorte que la notion d'être humain (la dignité de chaque individu) et la démocratie (gouvernement par le peuple) sont garanties. C'est dans cette tradition, qui établit un lien direct entre les droits de l'Homme et la souveraineté du peuple, que s'inscrit l'initiative pour l'autodétermination.

Préserver les droits de l'Homme

Mais des menaces pèsent aujourd'hui sur les droits de l'Homme. Ce qui est paradoxal, voire absurde, c'est que ce sont précisément les forces de gauche, qui s'érigent en gardiennes des droits de l'Homme, qui les détruisent. Elles les affaiblissent à travers leur expansion vers d'autres champs sous la pression du politiquement correct, et sapent leurs fondements idéologiques, à savoir la civilisation judéo-chrétienne, précisément là où ils ont été conçus



Alors qu'ils visaient au début à protéger les citoyens contre l'Etat, les droits fondamentaux servent aujourd'hui à accroître son pouvoir.

et développés. La situation deviendra tragique si les forces libérales, qui défendent la définition initiale des droits de l'Homme, gardent le silence sur ce sujet. Elles ont intérêt à se mobiliser avec force en faveur des droits de l'Homme tels qu'ils ont été imaginés à l'origine, à les protéger de toute forme d'aliénation, d'affaiblissement et de suppression par de faux amis et à les préserver pour

le bien du peuple et de l'humanité toute entière.

Céline Amaudruz
Conseillère nationale
Genève (GE)





19^e Coupe nationale UDC de Jass

avec des conseillers nationaux et aux Etats UDC

Samedi, 23 février 2019

09h45 – 16h00

ouverture des portes à 9h00

Festhalle Willisau LU

Genre de jeu

Chibre avec partenaire tiré au sort.
4 passes à 12 jeux, 48 jeux comptés.

Types de cartes

Cartes françaises et alémaniques.

Prix

Des prix attractifs. Chaque participant reçoit un cadeau. Challenge pour le vainqueur

Concours d'estimation:

1er prix Fr. 300.-

2e prix Fr. 200.-

3e prix Fr. 100.-

Coûts d'inscription

- Coûts d'inscription: Fr. 30.-
Le montant d'inscription sera versé à l'entrée
- Repas de midi: Fr. 25.-
Bons en vente à la caisse vers l'entrée

Participants

Tous les politiciens UDC, membres de l'UDC, sympathisants de l'UDC et amateurs de Jass sont cordialement invités à cette sympathique manifestation.

Inscription

Pour faciliter notre organisation, nous vous prions de vous annoncer le plus rapidement possible avec le talon ci-dessous, par courriel, par courrier postal ou par fax (nombre de places limité). Suite à votre inscription, vous recevrez une confirmation par poste, incl. les détails et un plan de situation.

Date limite d'inscription: 15 février 2019

Organisation

L'UDC Willisau sous la direction du président du groupe Willi Knecht et du conseiller national Felix Müri. Directeur du tournoi: Fabian Cadonau.



Talon d'inscription

Je m'inscris à la 19^e Coupe nationale UDC de Jass du samedi 23 février 2019:



Cartes françaises



Cartes alémaniques



Egal

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP Lieu: _____

Tél.: _____

Courriel ou fax: _____

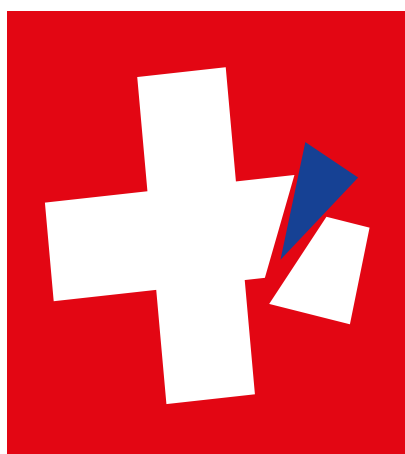
Inscription jusqu'au 15 février 2019 au:
Secrétariat général UDC, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 300 58 58 - Fax 031 300 58 59 - Courriel: anmeldung@svp.ch

Loi sur les armes : à vos stylos !

Le référendum contre la révision de la loi sur les armes imposée par l'UE, c'est parti ! La récolte de signatures bat son plein. Regroupées sous la bannière de la Communauté d'intérêts du tir Suisse (CIT), diverses organisations parmi lesquelles la Fédération sportive suisse de tir, PROTELL, la Fédération suisse de tir dynamique, l'Association suisse des sous-officiers, ChasseSuisse ou encore l'Association des armuriers, avec un soutien actif de l'ASIN et le soutien, également, de la Société suisse des officiers, tout ce que notre pays compte de défenseurs des citoyens-soldats, tireurs, chasseurs et collectionneurs se mobilise contre la mise en œuvre, chez nous, de la directive de l'UE sur les armes. L'UDC, elle aussi, par nombre de ses sections cantonales, est au travail.

Le référendum contre la révision de la loi sur les armes imposée par l'UE, c'est parti ! La récolte de signatures bat son plein. Regroupées sous la bannière de la Communauté d'intérêts du tir Suisse (CIT), diverses organisations parmi lesquelles la Fédération sportive suisse de tir, PROTELL, la Fédération suisse de tir dynamique, l'Association suisse des sous-officiers, ChasseSuisse ou encore l'Association des armuriers, avec un soutien actif de l'ASIN et le soutien, également, de la Société suisse des officiers, tout ce que notre pays compte de défenseurs des citoyens-soldats, tireurs, chasseurs et collectionneurs se mobilise contre la mise en œuvre, chez nous, de la directive de l'UE sur les armes en application d'un mécanisme découlant de l'accord de Schengen (encore lui !). L'UDC, elle aussi, par nombre de ses sections cantonales, est au travail.

Cette directive élaborée par l'UE après les attentats islamistes de 2015 est inique, liberticide, inutile, dangereuse et, pour tout dire, antisuisse. Sans aucun effet dans la lutte contre le terrorisme, elle ne frappera que les citoyens honnêtes respectueux de la loi détenteurs d'armes légales (nous, donc !). C'est le comble de l'injustice !



Non au diktat de l'UE — qui nous désarme

Le référendum en cours de signatures, c'est évidemment un moyen de défendre des droits et des libertés ancestraux qui sont au cœur des traditions de notre pays (pensons en particulier à notre armée de milice). Par là, nous défendons ainsi bien plus que simplement les détenteurs d'armes : ce combat, il nous concerne toutes et tous. C'est d'autant plus vrai que ce qui est en jeu (un enjeu d'actualité), c'est, dans ce do-

maine particulier, rien moins que notre droit à l'autodétermination : nous qui vivons dans l'un des pays les plus sûrs au monde, avec un droit sur les armes qui suffit amplement à garantir la sécurité publique, nous ne voulons pas de cette directive faite par d'autres, sans nous et... contre nous.

A nous donc, maintenant, de montrer notre détermination à rester libres. Pour cela, travaillons à fond, jusqu'au bout, à réunir un maximum de signatures. Chaque signature compte. Que chacune, chacun de nous télécharge donc ne serait-ce qu'un seul formulaire <https://www.eu-diktat-nein.ch/transfer/unterschriftenbogen-fr.pdf>, le signe, réunisse encore trois signatures et renvoie le tout de suite et nous aurons porté un grand coup aux ennemis de la liberté. Pour la Suisse !

Jean-Luc Addor
Conseiller national
Président a.i de PROTELL
Savièse (VS)



4x4 & DURABILITÉ

Un essai
maintenant



NEW MITSUBISHI OUTLANDER PHEV



**MITSUBISHI
MOTORS**

Drive your Ambition

40 g/km CO₂ | **1.8** l/100 km | **5** ans de garantie | **8** ans de garantie batterie

mitsubishi-motors.ch

UPE CHF 39'900.- net, TVA comprise PHEV Value 4x4, moteur avant essence 135 ch, e-moteur avant: 82 ch, e-moteur arrière: 95 ch. Illustr. PHEV Style 4x4, moteur avant essence 135 ch, e-moteur avant: 82 ch, e-moteur arrière: 95 ch. CHF 45'900.-, TVA comprise, consommation électrique selon norme NEDC 13,4kWh/100 km (équivalent essence 3,3l/100 km), consommation d'essence selon norme NEDC avec batterie pleine (67% électrique, 33% essence) 1,8l/100 km, CO₂ 40 g/km, catégorie d'efficacité énergétique B, consommation normalisée en mode hybride avec batterie vide 5,0l/100 km, émissions de CO₂ liées à la production de carburant: 19 g/km, moyenne de CO₂ de toutes les voitures neuves vendues en CH: 133 g/km. 54 km d'autonomie purement électrique ou plus de 800 km d'autonomie globale (dans des conditions de conduite idéales).

Economiser pour les jours où on en aura besoin

La politique et l'économie, mais aussi les développements sociaux sont toujours plus imprévisibles. Les conséquences pour la Suisse n'en sont que plus incertaines. Afin de pouvoir disposer de suffisamment de moyens financiers pour les temps économiquement incertains, nous devons veiller au budget de l'Etat. Une tâche des plus importante selon moi et l'UDC.

La politique et l'économie, mais aussi les développements sociaux sont toujours plus imprévisibles. Les conséquences pour la Suisse n'en sont que plus incertaines. Afin de pouvoir disposer de suffisamment de moyens financiers pour les temps économiquement incertains, nous devons veiller au budget de l'Etat. Une tâche des plus importante selon moi et l'UDC.

Sans un budget sain, aucun pays ne peut fonctionner de manière souveraine. La bonne situation financière qui est la nôtre actuellement s'explique certes par la discipline en matière de dépenses que l'UDC ne cesse de réclamer, mais également par les importantes recettes supplémentaires provenant de l'impôt anticipé et de l'impôt fédéral direct. Raison de plus pour envisager de manière critique les dépenses supplémentaires de 850 millions de francs que l'on demande maintenant pour l'avant-projet du budget 2019.

En tant que membres de la Commission des finances, nous nous engageons résolument pour freiner autant que faire se peut la hausse croissante des dépenses de l'Etat. Qu'il s'agisse des dépenses supplémentaires prévues pour le milliard de cohésion de l'UE, de l'aide au développement ou encore pour les contributions discutables dans les domaines de l'asile et du social. C'est ainsi que depuis 2001



La croissance constante de l'Etat à hauteur de plus d'un milliard de francs par an est une charge pour les contribuables.

les dépenses au titre de la sécurité sociale ont augmenté de 72 pour cent et celles pour la formation de 51,7 pour cent. On constate parallèlement que les coûts de l'agriculture ont diminué de 2,9 pour cent et ceux dévolus à la défense nationale de 7 pour cent.

Une bonne situation financière est trompeuse

La croissance constante de l'Etat de plus d'un milliard de francs par année représente une véritable contrainte pour les contribuables et doit être plafonnée. Nous devons également, avec la suppression de la discrimination pour les couples mariés ou la prochaine réforme de l'AVS – pour ne citer que deux pro-

jets pertinents pour les finances parmi d'autres – escompter avec des recettes en forte diminution. La bonne situation financière que l'on constate actuellement est trompeuse. L'analyse montre en effet que les dépenses de l'Etat augmentent plus rapidement que ne croît l'économie. Nous devons assumer toujours plus d'impôts et de tâches diverses. Un phénomène qui a pour conséquence un gonflement de l'appareil étatique.

*Franz Grüter
Conseiller national
Eich (LU)*



IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'500 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Patrice Piquerez | Crédit images: Schweizer Parlament, www.maxpixel.net, Wikipedia, www.maxpixel.net, www.1zoom.me, UDC Suisse

HALTE AUX ABUS SOCIAUX!

OUI

A stylized illustration of a hand holding a red card. The card is tilted and partially covers the word 'OUI', which is written in large white letters. The background is a solid green color.

à la modification du droit
des assurances sociales
le 25 novembre

Contre les fraudeurs
aux assurances sociales

surveillance-oui.ch

La directive relative au droit des citoyens de l'UE également en Suisse?

L'UE est mal construite. Elle met ensemble ce qui ne va pas ensemble. Elle y contraint même ! La monnaie unique, l'euro, ainsi que la citoyenneté européenne en sont des exemples flagrants.

La citoyenneté européenne a été développée afin que les Lituanais, les Maltais, les Roumains, etc. se sentent «Européens». Les étrangers qui résident dans les autres pays européens se voient octroyer les mêmes droits que les autochtones. Ils peuvent s'installer partout, même s'ils n'ont pas de travail. Conséquence logique: le tourisme social.

L'immigration dans le système social

Les nouveaux venus ont droit aux prestations sociales et peuvent participer à la vie politique dans le pays d'accueil. Ont-ils pour autant des devoirs supplémentaires? Du tout! Difficile de croire donc que des conseillers fédéraux suisses caressent sérieusement l'idée de permettre cela en Suisse également, et ce, pour des centaines de millions de personnes!

Les négociations concernant l'accord-cadre avec l'UE sont tendues. On cherche péniblement de «nouvelles voies». Le mot d'ordre? Regardez donc, vous autres bureaucrates de l'UE, chez nous les choses bougent. Nous faisons tout



Il est difficile de croire que le Conseil fédéral flirte avec l'idée de la citoyenneté de l'Union dans les négociations sur l'accord-cadre.

sur l'accès au marché. Il s'agit en premier ici d'étouffer la discussion sur les juges étrangers.

Bonsoir la démocratie directe !

Le paquet est pratiquement prêt sur la table. L'UE semble tenir dur comme fer à la directive relative au droit des citoyens de l'Union. Je prends

«citations» que nous pourrions nous accommoder de cette directive sur le droit des citoyens.

La gauche et les partis du centre jubilent. Les résultats des négociations sont excellents. L'accord-cadre est accepté avec enthousiasme. Ils accepteront de reprendre le droit étranger ainsi que la Cour de justice de l'Union européenne. Bonsoir la démocratie directe!

« Les nouveaux venus ont droit aux prestations sociales et peuvent participer à la vie politique dans le pays d'accueil. Ont-ils pour autant des devoirs supplémentaires? »

pour vous plaire. Parallèlement, le conseiller fédéral Cassis fait tout ce qu'il peut ici pour nous faire accepter l'accord-cadre en tant qu'accord

le pari: nous entendrons bientôt que nos diplomates et le Conseil fédéral auront réussi à convaincre l'UE au terme «de longues et difficiles négocia-

*Roland Rino Büchel
Conseiller national
Oberriet (SG)*



RANGE ROVER VELAR

LE STYLE DE L'AVANT-GARDE.



ABOVE & BEYOND



WINNER
WORLD CAR AWARDS
2018 WORLD CAR DESIGN OF THE YEAR



La voiture la plus
élégante de Suisse 2018

Land Rover a toujours une longueur d'avance. Ce fut le cas en 1948 avec le tout premier Land Rover et en 1970 avec le Range Rover qui a été à l'origine d'une catégorie de véhicules entièrement nouvelle: le SUV. Le Range Rover Velar perpétue cette tradition avec un raffinement extrême. Innovant. Intelligent. Inspirant.

Land Rover, c'est l'innovation permanente et la référence absolue dans le monde des SUV.

landrover.ch

Stop à cette absurdité!

L'échange automatique de renseignements en matière fiscale (EAR) est appelé à s'étendre à toujours plus de pays. Suite à l'affaire Khashoggi, l'UDC demande un moratoire.

Lorsque notre ministre des finances Eveline Widmer-Schlumpf était au pouvoir, des clients de banques suisses étaient non seulement dénoncés en masse à l'étranger, mais l'échange automatique des renseignements en matière fiscale s'est également poursuivi à un rythme soutenu. Notre pays, avec sa tradition éprouvée en matière de secret bancaire, n'a jamais exercé son droit de veto au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ni ne s'est-elle attendue à ce qu'au moins les Etats-Unis lui accordent la réciprocité. Au contraire, ce sont de nouveaux standards pour l'EAR international qui ont été décidés en été 2014 dans le cadre de l'OCDE. De nombreux pays y sont convenus de collecter des informations financières concernant des clients dont le domicile fiscal se trouve à l'étranger, et ce, pour tous les types de revenus en capitaux ainsi que les soldes des comptes. Depuis le début 2017, la Suisse doit également collecter ce genre de données. Le Parlement a approuvé jusqu'ici l'échange de renseignements avec 81 Etats partenaires. Grâce à la pression de l'UDC et à son initiative «Oui à la protection de la sphère privée», le secret protégeant les clients des banques n'est pas concerné.

Problématique du point de vue de l'Etat de droit

Parmi les pays avec lesquels nous procéderons prochainement à un tel échange de données figurent, outre des pays problématiques du point de vue de l'Etat de droit notamment en Amérique du Sud et en Amérique centrale, surtout l'Arabie saoudite, Bahrein, les Emirats arabes unis, etc. Après l'assassinat atroce du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, mais également eu égard à la censure de la presse et et aux ob-



L'UDC ne veut pas des échanges de données confidentiels avec des pays d'Amérique du Sud ou du Moyen-Orient qui posent problème dans le cadre de l'Etat de droit.

stacles à la liberté d'expression dans ces pays et d'autres encore, à la situation catastrophe en matière de droits humains et à la corruption ainsi qu'à la dégradation des droits politiques, l'EAR ne peut avoir que des conséquences négatives pour les personnes concernées.

Nulle part au monde la proportion des Etats non libres n'est aussi élevée qu'au Proche-Orient et en Afrique du nord, où la Charia, le droit islamique, est parfois appliqué impitoyablement. Sont concernés par l'échange de renseignements des clients étrangers qui possèdent des comptes en Suisse, mais surtout aussi des Suisses qui séjournent à l'étranger pour des raisons professionnelles ou privées. Compte tenu des situations qui prévalent en matière d'Etat de droit dans de nombreux pays soumis à l'EAR, on ne peut exclure des extorsions, des enlèvements ou pire encore. Le Conseil fédéral et le Parlement suisse veulent-ils en assumer la responsabilité?

Le moratoire – maintenant!

Compte tenu de cette situation hautement inquiétante – dont le traitement ignoble qu'a subi le journaliste ne représente que la pointe de l'iceberg – la Suisse doit demander de toute urgence une analyse indépendante de l'OCDE des

effets de l'ensemble du réseau impliqué dans l'échange de renseignements.

Cette démarche est d'autant plus nécessaire que pas moins de 43 Etats et territoires – dont la plupart sont des pays émergents ou en développement avec des situations inquiétantes pour ce qui est du respect des droits – doivent bientôt devenir des partenaires de l'EAR. Au lieu d'élargir de manière inconsidérée l'échange de données avec de tels pays, l'UDC exigera lors de la session d'hiver à venir un moratoire pour l'échange automatique des renseignements, et ce, jusqu'à ce que la Confédération ait pu faire des expériences étayées avec les 81 Etats partenaires actuels. Il serait pour le moins irréfléchi et irresponsable d'étendre sans autre l'échange de renseignements à des Etats qui s'avèrent toujours aussi problématiques, et ce, sans tenir compte des conséquences possibles. Il est en effet quelque peu étrange de voir que la Suisse, pourtant prompt à militer pour les droits humains dans le monde, semble être totalement insensible à ces situations politiques problématiques lorsqu'il est question de révéler la sphère financière privée.

Thomas Matter
Conseiller national
Meilen (ZH)



16 Actions pour l'initiative d'autodétermination



Impressions de l'inlassable engagement de la famille UDC en faveur de l'autodétermination et de la démocratie directe. On se bat jusqu'au bout !



Voilà pourquoi nous vous invitons à voter **OUI** à l'autodétermination le 25 novembre.



- **OUI** à l'indépendance de la Suisse
- **OUI** à la Constitution fédérale comme source suprême du droit suisse
- **OUI** à la sécurité du droit dans les rapports Suisse-UE
- **OUI** à la démocratie directe
- **OUI** au modèle à succès suisse

